



Prestation d'impression et conception graphique pour l'organisation des événements suivants :

- Rencontre commémorative du 60^{ème} anniversaire de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale ;
- Hommage à Feue Halima Warzazi ;
- Atelier de sensibilisation sur l'élaboration d'un guide de formation destiné aux journalistes.

Tanger, 18–19 décembre 2025

TdRs N°02/DIDH/FNUAP

Termes de Références (TdRs)

Année : 2025

Article 1. Objet de la consultation

Prestation d'impression et de conception graphique pour l'organisation des événements suivants :

- Rencontre commémorative du 60ème anniversaire de la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Raciale ;
- Hommage à Feue Halima Warzazi ;
- Atelier de sensibilisation sur l'élaboration d'un guide de formation destiné aux journalistes.

Qui auront lieu le 18 et le 19 décembre 2025, à Tanger.

Article 2. Conditions générales

Les prestations objet de cette consultation, seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur, telle qu'elle a été stipulée dans les accords de partenariat et le guide de la dépense, ainsi que les normes admises dans le secteur de l'impression et de conception graphique.

Article 3. Consistance de la prestation

Prestations d'impression :

- 85 pochettes ;
- 85 carnets ;
- 85 stylos ;
- 30 clés USB ;
- 85 note conceptuelle ;
- 85 programme officiel ;
- 10 roll-up ;
- 3 fonds de scène.

Prestations de conception graphique :

- Design graphique et mise en page de la note conceptuelle et le programme officiel.
Livrable : Version papier + version numérique
- Roll-up
- Fond de scène
- Panneau d'orientation

Article 4. Lieu et date d'exécution

Les livrables de l'impression doivent être livrés à l'hôtel Idou-Malabata, à Tanger, le 17 décembre 2025.

Article 5. Modalité de règlement

Les paiements des prestations objet de la présente consultation sont consentis après la réalisation des prestations sur la base des prix indiqués au bordereau des prix détail estimatif. De ce fait le titulaire remet à l'administration une facture en 3 exemplaires décrivant les prestations réalisées et le montant à payer.

Les sommes dues au titulaire des TdRs seront versées au Compte bancaire du prestataire.

Article 6. Bordereau des prix

Numéro de prix	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire HT en DH	Prix Total en DH
Impression					
1	Pochette imprimée	Unité	85		
2	Carnet imprimé	Unité	85		
3	Stylo imprimé	Unité	85		
4	Clé USB 8 Go avec logo de la DIDH	Unité	30		
5	Note conceptuelle	Unité	85		
6	Programme officiel	Unité	85		
7	Roll-up	Unité	3		
8	Fond de scène	Unité	3		
Conception graphique					
9	Design graphique	F	1		
TOTAL HT					
TVA (20%)					
TOTAL TTC					

Arrêté le présent Bordereau des prix – Détail estimatif au montant de :

Article 7. Examen et évaluation des offres

Le responsable autorisé désigne une commission d'examen et d'évaluation des dossiers administratifs et techniques ainsi que les offres financières, le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins disante est celui qui sera retenu.

Tout dossier administratif et technique incomplet sera écarté.

Article 8. Condition de participation :

Peuvent, valablement, participer et être attributaire, ceux qui :

- Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- Sont en situation fiscale régulière ;
- Sont affiliées à la CNSS ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes ;
- Exercent l'une des activités en rapport avec l'objet de cette consultation.

Article 9. Contenu de l'offre

1. Dossier Administratif :

- Les statuts de la société ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou par tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation au registre de commerce en vertu de la législation en vigueur.

2. Dossier technique :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé, avec précisions de la qualité de sa participation.
- Les attestations délivrées par organismes qui ont éventuellement bénéficié de prestations analogues à celles objet de cette consultation. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

3. Offre financière

- Bordeaux des prix-détail estimatif.

